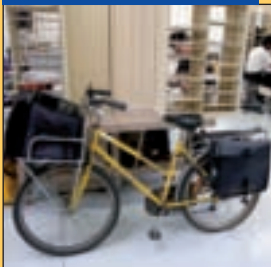


# Villetaneuse informations

## Le Zoom



### Les services publics malmenés

*De l'école à la Poste, les coups pleuvent contre les services publics.*

## Citoyenneté



### Des collégiens en Préfecture

*Les délégués du collège Jean-Vilar ont rencontré le Préfet à l'égalité des chances dans le cadre de leur formation à la citoyenneté.*

## Société

### Mariage, Pacs, concubinage :



### mode d'emploi

*L'essentiel à savoir pour choisir sa vie à deux.*



# La ville en fête !

**BATIMENT**  
 courants forts & courants faibles  
 Industriel, tertiaire, pavillons et logements  
 Chauffage électrique  
 Protections intrusion et incendie  
 Réseaux téléphonique et informatique

**ECLAIRAGE PUBLIC  
 & SIGNALISATION TRICOLEURE**  
 Entretien et maintenance  
 Travaux neufs  
 Illuminations



5, rue Gaspard Monge - Z.I. 93430 Villetaneuse - Tél : 01 49 71 30 80  
 Fax : 01 49 71 30 90 - E-mail : directionpaillard@forclum.eiffage.fr

Propriétaires, locataires retraités,  
 vous devez faire des travaux  
 dans votre logement ?

**Des aides publiques existent  
 pour payer vos travaux**

01 49 88 46 80  
 www.pactarim.com

Annoncez-vous dans

**Villetaneuse  
 informations**

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,  
 distribué dans toutes les boîtes aux lettres

**médias  
 & PUBLICITE**

Tél : 01 49 46 29 46  
 mpublicite@groupe-medias.com  
 www.groupe-medias.com



# R o u g n o n

- Génie Climatique
- Multiservice
- Multitechnique

climatisation  
 chauffage  
 électricité  
 grandes cuisines  
 couverture  
 plomberie  
 fontainerie  
 multitechnique  
 multiservice  
 travaux  
 maintenance  
 télésurveillance  
 dépannage 24h/24



- nos entreprises
- Rougnon
  - Ravier Ruffin
  - Disdero
  - Ecomélec
  - EGEIM
  - Bergamaschi
  - Landy-Clim-Froid
  - CPCG

Installer et Préserver l'excellence



16 bis, rue Grange-Dame-Rose - Z.I. de Vélizy - B.P. 89 - 78143 Vélizy Cedex

Tél. : 01 34 63 10 00 - Fax : 01 39 46 53 40

E.mail : Contact@rougnon.fr - Site Internet : www.rougnon.fr

## 4 Services publics malmenés !



© Photo : Erwann Quéré

Le point sur les dangers encourus par l'école publique, et, plus généralement, par les services publics, victimes de terribles réductions de moyens.

## 24 Mariage, Pacs concubinage : mode d'emploi



© Illustration : CR

Le point sur les différentes façons de vivre à deux en fonction des statuts.

actualité

## 8 Fête de la ville : c'est reparti !



© Photo : Erwann Quéré

Samedi 19 juin, nous sommes tous invités pour la fête de la ville. Au programme du sport, de la musique, de la danse, des activités pour les petits et les grands...

## 10 Se souvenir de l'esclavage



© Photo : Julien Jaurin

Villetaneuse se souvient des victimes de l'esclavage à travers deux temps forts au mois de mai.

## 12 Tout sur le câble

Comment avoir le câble ? Quels sont les opérateurs ? Les interlocuteurs ? Est-ce que tout le territoire de la ville est câblé ?

## 16 Les délégués du collège en Préfecture

Les délégués de classe du collège Jean-Vilar



© Photo : Erwann Quéré

## Ateliers «Grandes images»



© Photo : Erwann Quéré

ont été invités, dans le cadre de leur formation à la citoyenneté, à visiter la Préfecture et à rencontrer le Préfet à l'égalité des chances

## 18 Villetaneuse le foot

La coupe de monde de foot va démarrer en Afrique du sud et c'est toute la planète qui va vibrer au rythme du ballon rond et Villetaneuse aussi !



© Affiche : Lionel Carré

## 19 Roulez jeunesse !



© Photo : Samuel Lehoux

Portrait d'un jeune sportif qui pratique le cyclisme avec humilité et plaisir.

## 20 Donnez du PEPS à votre don !

Donnez, récupérez, recyclez vos objets...

## 21 Expression

Expression des groupes du Conseil municipal

## 26 pratique

- ⊙ Permanences des services municipaux.
- ⊙ État civil.
- ⊙ Urgences.
- ⊙ Carinne Juste, le maire, vous reçoit sans rendez-vous.

## 14 L'AGENDA

Les rendez-vous de juin et juillet

éditorial



## Agir selon nos prérogatives pour mieux vivre ensemble

**L**e 25 mai dernier s'est tenue la rencontre publique du comité de quartier « Wallon-Amaryllis », la septième depuis le début de cette année 2010. Chacun des comités des sept quartiers de la ville avait préalablement été préparé avec des habitants volontaires pour réfléchir et arrêter avec les élus de leur quartier et le chargé de mission de la démocratie locale l'ordre du jour de la rencontre publique. Ces rencontres auxquelles j'ai participé avec mes collègues élus, les services municipaux, les services de la communauté d'agglomération, la vie associative, les bailleurs... ont été riches d'échanges, de débats et de propositions. Les principales thématiques retenues ont portées sur des questions relatives à la tranquillité publique, au mieux vivre ensemble, à l'aménagement, à l'environnement, à la circulation et aux transports. Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur l'ensemble de ces rencontres.

La question de la tranquillité publique a été l'un des thèmes fortement débattus dans plusieurs quartiers. C'est en effet une importante préoccupation de notre société qui est victime d'une crise profonde : dégradation du contexte économique et social, renforcement des individualismes, pertes des valeurs humaines, du respect d'autrui, des solidarités... Seuls comptent pour cette société ultra libérale, le tout profit et la réussite personnelle avec pour référence l'argent, le luxe, l'apparence.

Au quotidien ce sont les populations qui souffrent. En plus des difficultés financières liées au chômage, aux bas salaires et à la précarité, les habitants sont confrontés à des agressions comportementales au sein de leur lieu d'habitation. Occupation des halls d'immeubles, nuisances sonores, bagarres, détériorations du bien commun... Face à ces situations des actions d'éducation et de prévention, de développement du lien social sont menées par la ville et la vie associative en liaison avec divers partenaires institutionnels. Mais, cela ne peut suffire, des mesures de respect de l'ordre public qui relèvent de la Police Nationale Républicaine et de la Justice doivent être conduites. C'est dans ce cadre que nous nous sommes engagés dans la mise en œuvre du CLSPD nouvelle génération et que nous demandons par voie de pétition l'installation d'un commissariat de plein droit sur notre commune.

Mais, il faut aussi travailler sur le fonds quant aux missions de chacun. C'est dans cet esprit que j'ai demandé un rendez-vous avec monsieur le préfet aux fins d'examiner les diverses mesures à mettre en place pour lutter contre les faits de délinquance, avec détermination et efficacité, dans le respect de la vie des habitants.

Monsieur le préfet a répondu favorablement à ma demande et me recevra le 8 juin prochain. Je ne manquerais pas de vous tenir informé des dispositions qui seront prises suite à notre entrevue.

Le 31 mai 2010,

Carinne Juste

Maire

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de Plaine Commune

# Ecoles : ré du se

**Le 13 avril, en mairie, s'est tenue une réunion publique consacrée aux moyens destinés à l'éducation à la demande des parents d'élèves. Elle a permis aux parents d'élèves des différentes écoles de Villetaneuse de se rencontrer, et de renforcer leurs actions communes. C'est l'occasion, ici, de faire le point sur les dangers encourus par l'école publique, et, plus généralement, par les services publics.**

**E**n avril, l'école Jean-Baptiste Clément était occupée par des parents en colère après plusieurs semaines de non remplacement d'enseignants absents. A l'école Jules Vallès de Villetaneuse, on comptait 86 jours d'absence depuis la rentrée de septembre, dont juste 22 ont été remplacés. L'année dernière, à l'école Anne Frank, une semaine d'absence sur trois seulement a été remplacée. A l'école Henri Wallon, une classe de moyenne section n'a pas eu d'enseignant durant deux mois et demi ! Ces quelques chiffres donnent un aperçu de la dégradation du service public de l'Education nationale, qui assure bien moins qu'avant le remplacement des enseignants absents pour maladie ou en congés maternité. Que faire ? Les parents d'élèves sont mobilisés, au niveau local, départemental et national car le non remplacement des professeurs touche de plus en plus d'établissements en France, sauf quelques-uns situés dans des zones privilégiées. Même les parents qui pariaient sur l'enseignement privé, au prix de sacrifices, doivent bien le constater : là aussi, le non remplacement est bien plus fréquent qu'auparavant. Et ce sont des parents amers et en colère qui ont fait part de leur détresse lors de la réunion publique organisée

# Résister à la dégradation du service public



Débat public organisé à la mairie sur l'avenir de l'école publique en avril dernier.

en mairie à leur demande, le 13 avril dernier, en présence de Madame le maire, Carinne Juste, de Maria-Antonieta Chacon, maire-adjointe à l'enseignement maternel et primaire, et de nombreux enseignants. En maternelle et en primaire, les enfants dont les professeurs sont absents sont répartis dans les classes des autres professeurs de l'école. « On n'imagine pas combien cela perturbe la scolarité de nos enfants, insiste Abdenour Ouidir, parent d'élèves. Imaginez des élèves de CM2 gardés quelques semaines en classe de CP : tous en pâtissent, petits comme grands. Pas étonnant qu'on retrouve au collège des enfants souffrant de grosses difficultés : ils n'ont pas pu acquérir dans de bonnes conditions les fondamentaux transmis en primaire. » Et les enfants dont les parents vivent dans des conditions sociales fragiles souffrent encore

plus que les autres de ces journées d'enseignement perdues.

### « 450 postes supplémentaires nécessaires pour bien fonctionner »

En préambule, une évidence, bonne à rappeler : un enfant peut très bien réussir sa scolarité en Seine-Saint-Denis. Les exemples abondent. Encore faut-il qu'on y mette les moyens. Or on assiste ces dernières années à la casse de l'Education nationale : 13 200 suppressions de postes en 2008, sur tout le territoire français, 13 500 postes en 2009, 16 600 pour 2010. Ces chiffres nationaux se répercutent bien évidemment à l'échelon local, ce qui aggrave la situation de nombreux établissements classés, comme à Villetaneuse, en Zone d'éducation prioritaire (ZEP). « Il faudrait, pour fonctionner correctement, créer 450 postes de remplaçants de professeurs des éco-

les, maternelles et primaires, en Seine-Saint-Denis, explique Caroline Marchand, déléguée SNUIPP (Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC). Sans compter les créations de postes fixes pour les écoles maternelles ! La mairie de Villetaneuse fait état de 132 enfants de deux et trois ans inscrits sur des listes d'attente. La commune souhaite se donner les moyens de créer les locaux pour les accueillir, mais le ministère refuse la création des postes de professeurs nécessaires à cet accueil. Le gouvernement a mieux en magasin : un projet de « jardin d'éveil », payant, qui viendrait remplacer l'école maternelle. Or la maternelle est l'un des points forts du système éducatif français, dont s'inspirent de plus en plus de pays. La pénurie atteint aussi la médecine scolaire : 35 postes à pourvoir en Seine-Saint-Denis. Mais les médecins scolaires sont



**Mobilisation des parents à l'école Jean-Baptiste-Clément en février dernier.**

de moins en moins bien rémunérés. Et que dire de la suppression des postes du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), dont les maîtres spécialisés suivent les élèves en difficulté !

### Tout un train de réformes lourd de conséquences

Comment expliquer la pénurie des remplacements ? Jusqu'à ces dernières années, les candidats qui avaient échoué de peu au concours de recrutement de professeur des écoles étaient retenus pour former le vivier des remplaçants. Or on étrangle ce vivier : 3000 remplaçants en moins à la rentrée dernière. Et l'on prévoit, pour celle de 2010, de faire appel, de façon contractuelle, à de jeunes retraités de l'Education nationale, à des étudiants qualifiés ou même à des adultes diplômés, sans formation pédago-

gique pour les deux dernières catégories. « Il ne faut pas se leurrer. Aujourd'hui, les parents d'élèves qui se mobilisent le plus, qui font le plus de bruit, sont ceux qui obtiennent des remplaçants pour leurs enfants, au détriment des autres. L'inspection d'académie ne répond qu'au rapport de force », reconnaît Michel Hervieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) de Seine-Saint-Denis. Et c'est tout un train de réformes qui se met en place, lourd de conséquences pour la qualité de l'enseignement. Ainsi, toujours à la rentrée 2010, la formation des professeurs, de la maternelle au secondaire, change-t-elle. Les Instituts de formation des maîtres (IUFM), intégrés aux universités, vont voir leur rôle amoindri. Certes, les futurs enseignants seront recrutés au niveau master 2, soit bac + 5, au lieu de bac + deux aujourd'hui. Mais

toute la formation pédagogique délivrée par les IUFM disparaît. Seuls compteront les savoirs relatifs aux disciplines enseignées. Adieu la transmission des méthodes d'enseignement. Or, on sait aujourd'hui que cet apprentissage de la pédagogie est primordial pour l'école d'aujourd'hui et de demain. En outre, la réforme permet de supprimer l'année de stage qui venait clore la formation des professeurs, pendant laquelle les futurs enseignants, payés plein traitement, étaient en charge d'un mi-service, accompagnés par un collègue référent. Bilan de l'opération pour le ministère : la suppression du traitement de 10 000 stagiaires.

Face à cette démolition, seule la mobilisation compte. Celle des professeurs. Celle des collectivités locales. Celle des parents d'élèves, affiliés ou non à une fédération. C'est en s'informant de ce qui se passe d'une école à l'autre, d'une commune à l'autre, en s'entraïdant, que les parents d'élèves, aujourd'hui, parviennent à obtenir des remplaçants dans les écoles, les collèges et les lycées. Dernier moyen de pression : les plaintes individuelles, portées auprès des tribunaux administratifs par des parents d'élèves contre le ministère de l'Education nationale parce qu'il n'assume pas sa mission de continuité de service public. Elles ne coûtent rien aux plaignants, et plus il y en aura, plus le ministère en tiendra compte. La mobilisation s'est poursuivie par un rendez-vous à l'Inspection d'Académie des parents d'élèves accompagnés de madame le maire ■

**Pascal Marion**

**Photos : Erwann Quéré et DR**

## La grande braderie des services publics !

**L'éducation nationale n'est pas le seul service public mis à mal par le gouvernement actuel. Passage en revue non exhaustif ci-dessous.**

### Police «peau de chagrin»

2 744 postes supprimés en 2010. Un accord, signé en 2004 par les syndicats et le gouvernement de l'époque, prévoyait que les effectifs des gradés et des gardiens de

la paix seraient de 108 000 fonctionnaires en 2012. L'effectif vient d'être ramené à 100 000 policiers en 2012. Cette pénurie atteint directement Villetaneuse, dont les habitants ont signé une pétition en mars dernier, demandant la création d'un commis-

sariat sur le territoire de la commune, en faisant valoir que le nombre d'étudiants inscrits à l'Université de Villetaneuse, ajouté à celui des Villetaneusiens, autorisent cette création. Aucune réponse à ce jour de la part de la préfecture.

### Hôpitaux : rentabilité plutôt que permanence des soins

C'est bien la seule loi hospital-patient- logique de performance économique, au détriment de la qualité des soins, et de la qualité de travail des personnels, qui semble prévaloir dans la

loi hôpital-patient-santé-territoire, votée en 2009, et dont la mise en application a commencé. Cette réforme vise à réduire le nombre de médecins et d'agents



**Donnez votre avis sur les services publics sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)**

banque postale, les colis et l'express (Chronopost). Selon le gouvernement, ce nouveau statut va permettre une augmentation de capital de 2,7 milliards d'euros, financée par l'État et la Caisse des dépôts. Des garanties sont inscrites dans la loi : le capital doit rester public, la Poste garde ses missions de service public et ses 17 000 points de vente. Quant aux fonctionnaires, ils conservent leur statut. Mais beaucoup craignent à terme une privatisation de La Poste, avec des conséquences nocives pour les usagers. ■

hospitaliers, alors que leur nombre est déjà insuffisant. Si certains regroupements de services, en particulier pour ce qui concerne les laboratoires, se justifient, on assiste non seulement à la fermeture d'unités de soins de proximité, dans de nombreuses villes de province, et de banlieue, mais aussi à des choix absurdes qui mettent en colère les praticiens les mieux disposés face à la réforme. Des choix qui, au final, coûteront plus cher à la Sécurité sociale !

aujourd'hui que deux jours par semaine. La menace est constante de supprimer l'antenne de Villetaneuse. La mobilisation des élus et des usagers permet de maintenir la vigilance quant à l'ouverture de l'antenne villetaneusienne.

## Privatisation larvée de La Poste

Depuis le 1er mars dernier, La Poste a changé de statut : ex-établissement public industriel et commercial (EPIC), elle est devenue une société

anonyme à capitaux publics. Ce changement est intervenu pour faire face à l'ouverture complète du courrier à la concurrence, voulue par l'Union européenne, qui signera la fin du monopole de La Poste, en ce domaine, le 1er janvier 2011. Rappelons que La Poste est déjà en concurrence pour la

## La Sécurité sans locaux !

Villetaneuse, la ville a dû prendre en charge le montant des loyers de leurs locaux. Dans un premier, l'établissement était ouvert tous les jours. La réduction des moyens alloués à la sécurité sociale est tel que celui n'ouvre plus



rendez-vous

# Fête de la ville : C



**Samedi 19 juin, nous sommes tous invités pour la fête de la ville. Au programme du sport, de la musique, de la danse, des activités pour les petits et les grands... Deux scènes permettront à tous les talents villetaneusiens de s'exprimer : rap, défilé de mode, danse contemporaine... Et le soir rendez-vous pour un concert de jazz manouche, clin d'œil à Django Reinhardt, célèbre guitariste, ayant enregistré chez Vogue à Villetaneuse.**

## **Twist à Villetaneuse !**

Temps fort de l'année, la fête de la ville est un moment de détente et de partage pour tous les Villetaneusiens. Cette journée festive permet de nous réunir en famille autour de musique, de jeux, de sport et de petits plats. Cette année, chacun a ima-

giné des animations autour de la maison de disque Vogue, qui a, pendant près d'un demi-siècle, accueilli, de nombreux artistes à Villetaneuse. Vous pourrez ainsi confectionner des lampes à base de disques vinyles. Les jeunes du centre de loisirs ado présenteront un défilé de mode aux

couleurs des yéyés. Les plus petits présenteront aussi un spectacle musical sur le thème de Vogue : on pourra voir des « mini Sheila » ou des « mini Johnny Hallyday. » ! Ça va twister !

## **À vous de jouer !**

Les enfants pourront s'initier au cirque

avec l'Académie Fratellini ou encore faire un tour de poney ! Petits et grands pourront découvrir les sports que l'on peut pratiquer à Villetaneuse grâce à des démonstrations et des initiations : pétanque, foot, vélo, foot américain, judo, plongée sous-marine... Question jeux, il y en

aura pour tous les goûts et toutes les générations : jeux géants, jeux autour de la nutrition, du développement durable, air guitar, jeux du monde...

## **Les villetaneusiens sur scène**

Deux scènes sont dédiées aux pratiques artistiques et sportives. Les asso-

# C'est reparti !

ciations se sont mobilisées pour donner à voir leurs talents. L'association Les savoirs-faire présentera de la danse et un défilé de mode. L'Atelier Caméléon proposera du théâtre. Les grou-

pes de rap locaux chanteront. Les élèves de l'école de musique et de danse présenteront un échantillon de leur savoir-faire. Pour en savoir plus, tous les détails dans le programme joint à ce journal.

## Chantez, vous êtes filmés !

Au fil de la fête, les volontaires pourront être filmés. Il vous sera demandé de chanter des chansons issues du répertoire de la mai-

son de disques villetaneusienne Vogue. Vous pourrez ensuite vous voir sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

## Aux bons petits plats des assocs !

Enfin, la fête ne

serait pas totale, s'il n'y avait pas de bons petits plats. Là aussi, les associations se sont mobilisées pour vous proposer des saveurs du monde et des douceurs sucrées ! ■

Photo : Erwann Quéré

## Ca va jazzer !

Dans le cadre de leur tournée 2010, les quatre musiciens du groupe de jazz manouche Les doigts de l'homme feront une halte à Villetaneuse pour la fête de la ville, le 19 juin. Olivier Kikteff, un des guitaristes du groupe, nous présente leur projet artistique.

### Pour celles et ceux qui ne vous connaissent pas encore, peux tu nous présenter votre groupe ?

Les doigts de l'homme, ce sont quatre musiciens, un contrebassiste et trois guitaristes, grands amateurs de jazz manouche. Le nom du groupe est un clin d'oeil à l'outil de travail de l'homme que sont les mains et, plus précisément pour notre musique instrumentale, les doigts. Et puisque nous travaillons autant l'aspect musical que le côté humain dans notre projet, le jeu de mots avec les droits de l'homme nous plaisait bien ! Notre premier disque est sorti en 2003. Depuis, nous avons sorti 3 albums et un mini-album de 5 titres. Pour le dernier, sorti cette année et intitulé « 1910 », nous avons fait une parenthèse dans notre projet de composition, en proposant des reprises personnalisées de morceaux de Django Reinhardt. Une sorte de disque hommage pour l'anniversaire des



100 ans de la naissance de celui qui a fondé le jazz manouche.

### Sur la couverture de l'album (photo ci-contre), vous êtes habillés en costume d'époque. Votre musique est pourtant bien actuelle ?

Cette esthétique des années 30 nous a amusé. On joue avec le contraste : c'est un clin d'oeil à l'évolution qu'il y a eue entre les débuts du jazz manouche et aujourd'hui. C'est constamment une histoire à

recommencer. C'est fou que des gens soient encore en train d'exploiter cette musique et qu'elle soit venue jusqu'à nous. Le jazz manouche est une musique traditionnelle. Elle est l'expression directe de la communauté manouche. C'est aussi le seul type de jazz qui reste populaire, dans tous les sens du terme. Même s'il y a des codes musicaux, la démarche n'est pas élitiste. Il y a une énergie récurrente dans cette musique,

tout le monde peut la comprendre. Certains puristes, par ailleurs pas forcément manouches, comme nous, souhaitent préserver intacte cette musique. On n'hésitera pas quant à nous à la transformer. Même si nous restons largement influencés par ce type de jazz, nous nous inspirons également de musiques de l'est ou d'instruments comme le oud, le banjo, le cajón. On essaie de pousser les murs, de construire

des passerelles entre les musiques, et finalement, d'amener des gens à se demander d'où vient le jazz manouche.

### Vous avez la réputation de proposer des concerts pas uniquement instrumentaux...

C'est vrai que le manouche est réputé pour être exclusivement instrumental. Mais, selon nous, un concert doit être différent du simple fait d'écouter un disque ! Même si c'est du jazz, le public doit également recevoir du visuel. On travaille sur les lumières et on essaie de proposer un spectacle interactif. Et surtout, on est toujours heureux de jouer en live. A Villetaneuse, on présentera notre prestation live de la tournée qui comporte des morceaux du dernier album, très manouches, et quelques autres plus anciens, qui se mélangent à d'autres influences musicales. ■

Propos recueillis par Samuel Lehoux  
Photo : © Joot

# Mobilisations contre l'esclavage

**Le 23 mai dernier avait lieu à Villetaneuse une cérémonie du souvenir en mémoire des martyrs de l'esclavage, à l'initiative de Eugène Sourdier président des associations CM98 et ACIA. Le 15 mai, sous la houlette de l'association HSI et son président Dieunnor Excellent les associations villetaneusiennes s'étaient unies pour fêter en musique l'abolition de l'esclavage, place Jean-Baptiste Clément.**



*A gauche., l'événement associatif organisé le 15 mai dernier sur la place Jean-Baptiste-Clément. A droite, l'hommage rendu aux victimes de l'esclavage colonial le 23 mai sur le parvis de l'Hôtel de ville.*

**L**e 23 mai est la journée nationale en hommage des victimes de l'esclavage colonial, devenue officielle par la circulaire du 2 mai 2008 du Premier ministre. La journée du 23 mai est à la fois, un moment de recueillement et une grande fête populaire au cours de laquelle sont mis en valeur l'histoire de l'esclavage colonial les coutumes vestimentaires, culinaires et musicales des Antilles, de la Guyane et de la Réunion. En mémoire du martyr subit par les esclaves africains, antillais, guyanais et réunionnais parce qu'ils étaient noirs, le 23 mai est également une journée contre le racisme et l'esclavage qui

sevit encore en Afrique.

Le 23 mai est aussi un élan de solidarité des descendants d'esclaves envers ceux qui subissent des discriminations raciales, ceux qui sont encore esclaves, et enfin, ceux dont l'humanité a été bafouée et l'est encore.

A Villetaneuse, la cérémonie, s'est déroulée autour de discours, puis de chants créoles, d'une lecture d'un texte d'Aimé Césaire, suivi d'un dépôt de gerbes au pied du drapeau tricolore.

Le **samedi 15 mai**, l'association HSI avait réunis plusieurs associations et groupes de musique pour un moment de partage pour célébrer l'a-

bolition de l'esclavage (1848-2010).

Les Villetaneusiens ont pu écouter : du rap, du gospel, des contes...

Pour aller plus loin dans la réflexion, l'association ACIA propose la diffusion du film *Aliker*, le **vendredi 11 juin** à 19h30 au centre socioculturel. Cette diffusion sera suivie d'un débat en présence du réalisateur Guy Deslauriers. Ce film retrace l'histoire de la Martinique coloniale dans les années 30, alors que « trois familles Béké dominant le pays ». En dépit des menaces, un homme, André Aliker, décide de dénoncer le système colonial, la corruption et l'injustice. ■

**Photos : Julien Jaulin**

## L'esclavage jusqu'à son abolition

**1441** : des navigateurs portugais ramènent les premiers esclaves. Début de la traite négrière organisée par l'Europe.

**1492** : Christophe Colomb découvre l'Amérique.

**1642** : Louis XIII autorise la traite et l'esclavage dans les colonies françaises.

**1643** : première expédition négrière française officiellement reconnue : « l'Espérance » de La Rochelle revient de Saint-Christophe.

**Mars 1685** : le code noir (arrêts et règlements à l'égard des esclaves) est promulgué à Versailles, par Louis XIV. Il reconnaît aux hommes libres de couleur les mêmes droits qu'aux

**26 août 1789** : déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

**4 février 1794** : La Convention abolit l'esclavage dans les colonies.

**20 mai 1802** : Bonaparte rétablit par décret l'esclavage dans les colonies

**1807** : La Grande-Bretagne et les États-Unis abolissent la traite.

**29 mars 1815** : Napoléon décrète l'abolition de la traite, en application du traité de Paris.

**1817** : Louis XVIII signe une ordonnance interdisant la traite en France. Démarrage de la traite illégale jusqu'en 1830, au moins.

**1839** : Le Pape Grégoire XVI condamne officiellement la traite négrière.

**1842** : Victor Schoelcher publie "Colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage".

**4 mars 1848** : Victor Schoelcher est nommé sous secrétaire d'état chargé « spécialement des colonies et des mesures relatives à l'abolition de l'esclavage ». Proclamation du gouvernement provisoire : « Nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves. »

**27 avril 1848** : Décret du gouvernement provisoire abolissant l'esclavage dans toutes les colonies sous l'impulsion de Victor Schœlcher.

**22 et 23 mai 1848** : Insurrections en Martinique.

**22 août 1848** : Louisy Mathieu, ancien esclave, est élu représentant suppléant de la Guadeloupe à l'assemblée nationale, ou il est admis au siège en remplacement de Victor Schoelcher, qui a opté pour la Martinique.

**4 novembre 1848** : l'abolition de l'esclavage est inscrite dans la constitution : « L'esclavage ne peut exister sur aucune terre française ».

**1926** : convention internationale sur l'esclavage.

**19 mars 1946** : abrogation du statut colonial. Les vieilles colonies deviennent départements français.

**1948** : déclaration universelle des droits de l'homme.

**10 février 1999** : proposition de loi tendant à reconnaître l'esclavage en tant que crime contre l'humanité adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale française.

**8 mars 2000** : le sénat français reconnaît l'esclavage et la traite en tant que crime contre l'humanité.

**10 mai 2001** : Loi Taubira reconnaissant les traites et les esclavages comme crime contre l'humanité et obligeant l'insertion de ces faits historiques dans les programmes scolaires.

## Les acteurs locaux soutiennent le foot



Le 27 mars dernier, le club de foot villetaneusien se voyait remettre de nouveaux survêtements par l'Université Paris 13 et la société Dubrac, en présence Carinne Juste, maire et Jean-Michel Millez, premier adjoint. Le club compte aujourd'hui 430 licenciés de tous âges. Chaque

année, le Club reçoit le soutien de l'Université Paris 13. Cette année, 450 nouveaux survêtements rouges ont été offerts, dont une centaine par l'entreprise Dubrac. Pour voir les photos de cet événement, n'hésitez pas à aller sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)



## Jouer avec les mots



Vous aimez la tchatch, vous aimez les mots, vous avez des choses à dire...

Venez participer à des ateliers de slam menés par la slameuse CatMat.

Les textes seront diffusés au cours de la soirée du 4 décembre 2010 lors de la projection sur

façade des images travaillées dans les ateliers « Vue d'ici ». ■

**Ateliers slam :**  
jeudi 3 juin,  
jeudi 10 juin et  
jeudi 17 juin de  
18h30 à 20h30,  
au centre  
socioculturel  
(1, rue Jean  
Jaurès).

**Renseignements :**  
service culturel :  
01 49 40 76 04.

# Tout sur le câble !

**Comment avoir le câble ?  
Quels sont les opérateurs ?  
Les interlocuteurs ? Est-ce que tout  
le territoire de la ville est câblé ?  
Beaucoup de Villetaneusiens se posent  
ces questions. Réponses ci-dessous.**

**L**e câble est un réseau constitué de fils électriques, modernisé aujourd'hui en fibre optique, permettant de transporter des informations sous forme de signal lumineux. Ce réseau, souterrain, souvent installé à la faveur de gros travaux de voirie, est d'abord apparu pour distribuer les programmes de télévision. On l'appelle aussi câblodistribution, câblodiffusion, réseau câblé, télé-distribution, télé-réseau, réseau de vidéo-communication. Mais, le plus souvent, on dit « le câble ». Depuis peu, le câble permet aussi d'avoir accès à la radio, à Internet et de raccorder son téléphone.

## Le territoire de Villetaneuse est-il câblé ?

Oui, le territoire communal est câblé à 70% (voir la carte ci-contre). Les 30% restant doivent l'être bientôt, mais l'opérateur, Numericable, ne souhaite pas s'engager sur une date, même s'il est optimiste quant à la prochaine couverture totale de la ville.

Villetaneuse s'est beaucoup investie dans le réseau câblé. Son ancien maire, Jacques Poulet, a présidé de 1995 à 2008 le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC). Or, en 1999, ce syndicat a accordé une délégation de service public à la Lyonnaise des eaux, opérant sous le nom de Noos, pour qu'elle câble la ville et gère ce réseau câblé. Noos a été racheté ensuite par Numericable, qui est l'unique opérateur en région parisienne, et donc à Villetaneuse. Attention ! Numericable est le seul à posséder la technologie du câble mais Darty propose une offre propre, sous son nom, qu'elle peut développer grâce au réseau Numericable.

Le SIPPEREC a souhaité que les usagers puissent choisir entre la technologie ADSL, proposée par les opérateurs comme Free et Orange et le câble. Mais celui-ci propose aujourd'hui davantage de services, et, surtout, sa technologie en fibre optique permettra de recevoir Internet à un très haut débit, jusqu'à 100 mégabits par seconde.

## Couverture des zones connectées au câble à Villetaneuse



## Les offres

Elles évoluent régulièrement, en fonction du nombre de chaînes de télévision que l'on souhaite recevoir, et des services supplémentaires désirés : l'accès à Internet, au téléphone, haut ou très haut débit, vidéo à la demande, offre pour les téléphones mobiles, etc. L'offre la plus chic du moment est celle dite « Triple play » : très haut débit, haute définition et télévision interactive.

**A noter :** Numericable permet la réception de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) via son réseau.

## Où se renseigner ?

• Au téléphone, au 1055. C'est la cellule de

télévente à distance. Un opérateur vous donnera toutes les informations sur le câble (coût d'un appel local depuis une ligne fixe).

• Sur Internet, au <http://offres.numericable.fr/home.php#>. Là, à droite de la page d'accueil, vous pourrez inscrire, dans le serveur d'éligibilité, le code postal de la ville (93 430), le nom de votre rue et le numéro de votre domicile afin de savoir si votre domicile est câblé ou non.

• En magasin : dans les boutiques Numericable. Et dans les boutiques Auchan et Darty. Auchan commercialise les offres de Numericable, comme Darty, qui, en plus, en commercialise une sous son propre nom. ■

**Pascal Marion**

## La PMI transférée au 3, rue Etienne-Fajon



La PMI les Aulnes (Protection maternelle et Infantile du département) située rue Roger Salengro est fermée pour travaux. Les services sont transférés au 3, rue Etienne Fajon - sur l'emplacement de l'ancienne maison des associations. Le centre de PMI Les Aulnes, comme celui situé rue Paul Langevin proposent le suivi pendant la grossesse et après

l'accouchement jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Ces services départementaux sont composés de professionnels de la santé et de la petite enfance : puéricultrice, médecin, éducatrice, sage-femme, psychologue... ■

**PMI Les Aulnes**  
 • **PMI : 06 24 18 58 87**  
 • **secrétariat des assistantes maternelles et familiales : 06 24 18 45 54**



## Comités de quartiers : les rencontres se poursuivent

Être au plus proche des problématiques de quartier et des attentes des habitants et, pas à pas, parvenir à solutionner chaque situation. C'est la philosophie des comités de quartier mises en place depuis maintenant deux ans sur tout le territoire communal. Le 20 mai dernier, le comité de quartier de Saint-Leu avait pour thème le «mieux vivre ensemble». Un thème qui, ce soir là, a pris une acuité particulière en raison des événements de la veille : une intervention de la Brigade Anti-Criminalité (BAC) qui semble avoir été inappropriée et qui a été ressentie par la population comme un dérapage des forces de police. Carinne Juste, le maire, a tout de suite souhaité apaiser les esprits : «*Il faut tout faire pour éviter de distendre encore plus les liens aujourd'hui fragilisés entre les forces de l'ordre et les habitants*». Et de



continuer en précisant que «*la tranquillité publique doit être assurée de manière équitable sur tout le territoire national. Et vous savez combien la municipalité milite depuis des années pour une police républicaine au plus proche des citoyens et pour le retour, aux pieds des immeubles, d'îlotsiers de proximité. Je suis convaincue que si une telle police républicaine existait, rien de ce qui s'est produit hier soir ne serait advenu !*» Les habitants, encore émus des scènes de violence de la veille, ont convenu avec le maire que le retour au calme est

essentiel et qu'une police présente au quotidien dans les quartiers devient indispensable. La réunion s'est achevée avec l'engagement de Carinne Juste qu'un courrier de la municipalité sera adressé au Préfet demandant des éclaircissements sur les événements survenus le 19 mai dernier. Le prochain comité de quartier se déroulera à l'école Henri-Wallon et concernera les problématiques d'aménagement et de circulation. ■

Renseignements auprès du chargé de mission démocratie locale au 01 49 40 76 17

## Découvrez «Darshan» du théâtre équestre Zingaro



Darshan signifie «révélation». Ici les spectateurs sont au centre de la piste et tout autour d'eux se dévoilent

les ténèbres... Les habitants de Plaine Commune bénéficient de 500 places au tarif préférentiel de 10 euros (au lieu de 40), pour

découvrir le fabuleux spectacle à Aubervilliers dans le fameux théâtre Zingaro. Il reste encore 3 repré-

sentations en juin :

- mardi 1er juin 2010
- mardi 8 juin 2010
- mardi 15 juin 2010

Pour en bénéficier : vous devez réserver par téléphone à la direction de Plaine Commune au 01 55 93 63 91, en indiquant votre nom, prénom, ville de résidence et date choisie. Attention, le nombre de place est compté et pas plus de 2 places sont attribuées par famille. Le jour de la représenta-

tion, venez avec un justificatif de domicile. Vous devez vous présenter entre 19h et 20h chez Zingaro - 176, avenue Jean Jaurès à Aubervilliers. Vos places vous seront remises après vérification de votre inscription sur la liste du jour et sur présentation de votre justificatif de domicile. Découvrez le site internet du théâtre équestre Zingaro : <http://www.zingaro.f> ■

## Petit pratique de la rentrée scolaire 2010/2011



### Quotient familial

Pour l'ensemble des activités municipales : restauration scolaire, centre de loisirs, accueil périscolaire, activités culturelles, vous devez établir votre quotient familial. Celui-ci permet d'adapter les tarifs à vos revenus. L'établissement du quotient familial se fait **sur rendez-vous**.

### Inscription scolaire

Votre enfant entre en maternelle (né en 2007 ou avant le 31 mars 2008) ou en C.P. (né en 2004). **Les inscriptions se font sur rendez-vous au 01.49.40.75.97**

**ACCUEIL AU SERVICE ENFANCE - ENSEIGNEMENT - RESTAURATION sur rendez-vous au 01.49.40.75.97**

**1, place Hôtel de ville  
93430 Villetaneuse**

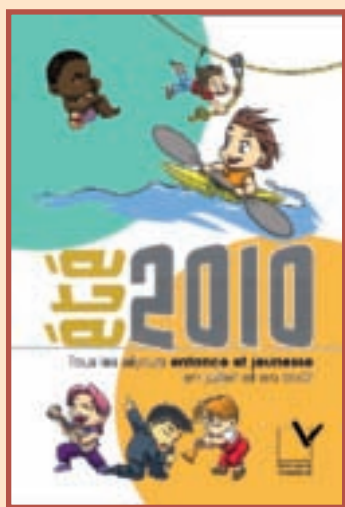
**Horaires du lundi au jeudi : 8h30 à 17h.**

**Vendredi : 8h30 à 19 h.**

**Samedi : 9 h à 12 h.**

**[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)**

**Séjours d'été :  
encore des places  
pour les enfants  
et les ados !**



**Pour tout savoir  
sur les séjours  
et vous inscrire :  
[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)**

# L'AGENDA et en juillet

## Prix cycliste sur route du conseil municipal



**Dimanche  
6 juin  
à partir de 10h**

Trois courses officielles à 10h, 14h et 15h15 et à 13h : balade à vélo pour tous (prêt de vélos sur place)

**AVENUE JEAN-BAPTISTE  
CLÉMENT (DERRIÈRE  
ÉCOLE QUATREMAIRE)  
Renseignements  
au service des sports  
Tél. 01 49 40 76 00**

## Pique-nique sur la Butte Pinson



**Samedi 3 juillet à partir de 11h30**

Entrée rue de Pierrefitte

**Renseignements : [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)**

# en juin à Villetaneuse

## Compétition de gymnastique



*Dimanche 27 juin  
à partir de 18h*

**au gymnase Jesse Owens**

Renseignement  
au service des sports  
Tél. 01 49 40 76 00

## Gala de danse Modern'Jazz et Hip Hop



*Samedi 26 juin à 20h30  
et dimanche 27 juin à 14h*

**au gymnase Jesse Owens**

Renseignement et réservation au service culturel  
Tél. 01 49 40 76 04

## Au programme côté seniors



**Jeudi 10 juin**

### Visite du Centre Minier Historique de LEWARDE

- Avec un déjeuner  
au restaurant
- Départ à 7 h 30
  - Nombre de places : 30
  - Participation : 9,60 € pour la visite et 25 € environ pour le restaurant.

**Jeudi 24 juin**

### Journée libre à Honfleur pour fêter l'arrivée de l'été !

- Départ à 7 heures
- Nombre de places : 50
- Participation : 6,14 euros

**Mercredi 30 juin**

### Buffet dansant dans le jardin de la Résidence

- à 12 heures
- Nombre de places : 50
- Participation : 8,90 euros

**Les services pour les retraités :**  
aide ménagère, portage des repas, dossier Allocation  
Dépendance Autonomie (APA) vous accueillent : 5, rue  
du 19 mars 1962. Les bureaux sont ouverts du lundi au  
vendredi de 10h à 17h30.

**Tél. : 01 49 46 10 93  
ou 01 49 46 10 91.**

Toutes les informations sur les activités sont  
disponibles dans le programme du lieu d'accueil,  
de service et d'animations. Si vous ne le recevez  
pas, vous pouvez téléphoner au :

**01 49 46 10 93**

# Les collégiens a la r



**Le bâtiment, il faut bien l'avouer, n'invite pas à la découverte. Sur une dalle battue par les vents se dresse une masse vitrée noire estampillée "Préfecture de la Seine-Saint-Denis". Nous sommes à Bobigny, au cœur de sa cité administrative. Les délégués de classe du collège Jean-Vilar ont été invités, dans le cadre de leur formation à la citoyenneté, à visiter la préfecture et à rencontrer le Préfet à l'égalité des chances, une sorte de "Monsieur Banlieue" imaginé et mis en place par la secrétaire d'Etat à la Politique de la Ville, Fadela Amara. Compte-rendu.**

Il est neuf heures, sur l'esplanade de la préfecture, patiente et résignée, une immense file d'attente progresse lentement mais sûrement vers l'intérieur du bâtiment. «*La plupart des gens vient pour des démarches liées au permis de conduire*», précise Yannick Aslamatzadis devant les yeux incrédules

des délégués de classe. Yannick Aslamatzadis est la déléguée au Préfet à l'égalité des chances qui chargée de la ville de Villetaneuse et qui a organisé cette visite avec Ibra N'Diaye, le médiateur de la ville. A l'intérieur de la Préfecture, c'est l'agitation, la déléguée au Préfet, prévient : «*La visite initialement prévue ne pourra mal-*

*heureusement pas se faire aujourd'hui... Peut être même que la rencontre avec Mr le Préfet Morel sera, elle aussi, contrariée*». La déception se lit sur les visages des collégiens. Mais pourquoi donc le programme est ainsi chamboulé ? Gênée, désolée, Yannick Aslamatzadis explique l'imprévu : «*Le Président de la*

# Rencontre du Préfet !



dans la République, sa fonction d'interface entre le citoyen et l'Etat.

## La valse des Préfets !

On ne peut que constater que la Seine-Saint-Denis vient de se voir nommer son septième Préfet en moins de dix ans, et le troisième depuis 2007 ! Cela fait beaucoup pour un département réputé concentrer un certain nombre de besoins.

Enfin, heureusement, une bonne nouvelle : monsieur Morel, le Préfet à l'égalité des chances, est annoncé. Il a réussi à se rendre disponible une petite demi-heure pour honorer son rendez-vous avec nos jeunes délégués Villetaneusiens et répondre à leurs questions.

"Quelles études avez-vous fait pour parvenir à la Préfecture ?" Lance du bout de la table un collégien. Et M<sup>r</sup> Morel de faire une présentation rapide de son cursus qui l'a amené à occuper ce poste à la préfecture : doctorat à l'université, diplômé de Sciences Po et une expérience de cabinets à l'Assemblée Nationale et au comité de nomination des Préfets... "Combien de personnes ont voté pour vous ?" Le Préfet à l'égalité des chances saisit l'occasion de

cette question pour préciser les choses : "un préfet n'est pas un élu, il est désigné par le Président de la République en Conseil des ministres, pour représenter l'Etat et son autorité dans les régions et départements". Ensuite, il insiste sur les dispositifs qu'il a mis en place dans le cadre de l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis avec les "clubs coup de pouce" pour éviter le décrochage scolaire et le forum pour l'emploi qui s'est tenu au Stade de France. Il évoque également des initiatives en faveur du logement mais revient à nouveau en insistant sur "l'école et les études et sur l'importance d'y consacrer le plus grand nombre d'années pour réussir à s'en sortir". Autrement dit, selon Monsieur Morel, l'unique moyen de se sortir de l'ornière des lieux mis aux bans, est encore l'école...

Trente minutes à peine et voilà le sautillant Préfet à l'égalité des chances qui prend congé et s'excusant à son tour de la journée particulière qui est venue perturber le programme de nos jeunes délégués. Prochaine découverte prévue au programme de la formation des délégués : "la cité de l'immigration". ■

Texte et photos : Erwann Quéré

## Une formation citoyenne

**C**e programme de formation des délégués de classe fonctionne déjà depuis 1998. Il permet aux jeunes élus du collège d'appréhender les notions de citoyenneté au rythme de découvertes, de voyages, de rencontres, d'apprentissages. Il aborde également des thématiques particulières comme le "vivre ensemble, la solidarité, les discriminations et la connaissance des institutions". Depuis 2009, pour les délégués des classes de 6ème et 5ème, la formation se déroule principalement au collège en partenariat avec la médiation municipale pilotée par Ibra N'Diaye. Pour les délégués des classes de 4ème et 3ème, la formation est essentiellement axée

sur la connaissance des institutions. C'est dans ce cadre que des visites sont, par exemple, organisées à l'Assemblée Nationale, au Sénat, au Tribunal pour enfants de Paris. A noter cette année une initiative particulière au Tribunal de Grande Instance de Bobigny avec un procès reconstitué prévu au mois de juin. Plus tôt, au mois de mai et toujours dans le domaine de la justice, les collégiens se sont vu expliquer ce qu'était un Jury d'Assises ; une Cour d'Assises, avant de passer aux travaux pratiques : un tirage manuel par les jeunes mains des 51 noms qui devaient pour notre commune constituer le Jury criminel de l'année 2011. Cette opération citoyenne hau-

tement symbolique s'est déroulée en présence des directeurs d'écoles, d'enseignants, de la coordinatrice du Réseau d'éducation prioritaire, mais aussi de M<sup>me</sup> Aslamatzadis, déléguée du préfet, et s'est terminée par une petite collation. La liste préparatoire est consultable en mairie, au service Etat civil. Enfin, le 11 mai, 22 délégués ont rencontré le maire adjoint, délégué à la jeunesse, Fatimata Wagué, et celui à la citoyenneté, Christophe Ameho. A la fin de l'entrevue, un "kit de formation" a été offert aux délégués par la municipalité. Il comprend, outre le sac à dos, Le Grand livre du Citoyen", "Le Grand livre des Filles et des Garçons", un bloc-note et un stylo. ■

*République a nommé un nouveau Préfet pour la Seine-Saint-Denis... Nasser Meddah, l'ancien préfet, part aujourd'hui, c'est pourquoi le programme est bouleversé. J'en suis sincèrement désolée.*

La visite devenant impossible, le groupe est invité à s'installer dans une salle de réunion située au premier étage de la Préfecture avec l'espoir que monsieur Morel réfet à l'égalité des chances, puisse les y rejoindre. En attendant, c'est le responsable de la communication qui assure l'intérim. A son tour, il se désole de la situation et promet un autre jour plus apaisé pour une vraie visite. Il distribue un fascicule expliquant le rôle du Préfet

# Villetaneuse



## le foot !



**La coupe du monde de foot va démarrer en Afrique du sud et c'est toute la planète qui va vibrer au rythme du ballon rond ! À Villetaneuse, le foot a une place importante. Le club local compte plus de 300 adhérents, du plus jeune au vétéran, nombreux sont ceux qui aiment ce sport et le pratiquent. Ce zoom sur le foot est l'occasion de réfléchir ensemble aux valeurs qu'il véhicule. La ville et l'agence nationale d'éducation par le sport se sont associées pour vous proposer deux soirées autour du foot.**

amoureux du sport sont invités à venir débattre au centre socioculturel. Le débat sera mené par l'agence nationale de l'éducation par le sport en présence de journalistes et anciens sportifs professionnels. Pour introduire la discussion, sera diffusé un film sur le foot à Villetaneuse. Les acteurs du foot et du sport locaux ont été interviewés et filmés ; ce reportage sera ensuite diffusé sur la chaîne parlementaire. Pour poursuivre cette

déclaration d'amour au foot, est organisé un match amical mixte inter générations le dimanche 13 juin à 16h au stade du parc départemental. Des anciens joueurs de l'équipe d'Algérie seront présents. Et pour débiter l'après-midi en beauté, vous pourrez voir en direct le match Algérie-Slovénie au centre socioculturel. ■ CND

**Renseignement :**  
centre socioculturel,  
1 rue Jean Jaurès  
Tél. 01 49 98 91 10  
[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

**L**e foot fait rêver ? mais qu'est-ce qui fait rêver ? Les performances sportives ou les grosses voi-

tures des champions ? A l'heure où la coupe du monde va rassembler des millions de téléspectateurs, il est

important de débattre et d'échanger sur les valeurs véhiculées par ce sport. Le mercredi 9 juin à 19h, tous les

# Roulez jeunesse !

**Licencié de la section cyclisme du club sportif de Villetaneuse, Ronan Blanc enchaîne les bonnes performances. Portrait d'un jeune sportif qui pratique son sport avec humilité et plaisir.**

**R**onan Blanc a le triomphe modeste. Au point qu'il en oublie son palmarès de jeune coureur cycliste. Plusieurs fois champion départemental dans les catégories benjamin et pupille, plusieurs fois vainqueur du tour de la Seine-Saint-Denis, sélectionné dans l'équipe du 93 pour le championnat inter-régional, le jeune sportif de 16 ans est plutôt discret et réservé sur son début de carrière prometteuse. Ses yeux et son sourire malicieux en disent plus sur le plaisir et les ambitions qu'il développe dans ce sport.

## Jusqu'à 60 kmh sur le plat !

Licencié depuis ses 6 ans à la section cyclisme du CSV, Ronan a franchi à l'aise toutes les catégories d'âge. Des jeux d'adresse aux cyclocross en poussin et benjamin, en passant par les courses de 30 km chez les pupilles, il arrive désormais régulièrement dans le groupe de tête et sur le podium dans les courses du championnat minime d'Île-de-France, qui compte généralement une soixantaine de participants. « Mon classement dépend de mon état de forme et de ma capacité à sentir les coups, à faire attention aux échappées et aux stratégies d'équipe », confie le jeune coureur.

Son point fort : le sprint long. « Lorsque je sens le coup, explique-t-il, l'œil vif, je pars et ne quitte plus des yeux la ligne d'arrivée ». Sur le plat, sa vitesse de pointe peut atteindre 60 km/heure. Parfois, ça paye ; en vélo, le sprint, c'est un peu le coup de poker. Il y a quelques semaines, à Drancy, il a fait deuxième. Toujours est-il que chez lui, dans sa maison où il vit avec ses parents à Ezanville, son armoire est « pleine de coupes et de médailles ». Lorsqu'il en a l'occasion, il participe également aux courses organisées par la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), toutes catégories confondues. Il a l'habitude de s'entraîner avec des seniors, et, « même s'il manque un peu de puissance, à cause d'un braquet moins élevé », il tient la cadence.

Bien encadré par son père, qui n'est autre que le président du CSV cyclisme, Ronan vit au rythme du vélo. Pendant la saison qui va de mars à septembre, c'est deux à trois



entraînements par semaine avec des sorties de 50 à 70 km à plus de 25 km/heure de moyenne, et une course quasiment tous les week-end. Ce qu'il affectionne le plus dans le cyclisme, c'est le côté « combattif », le fait de « dépasser ses efforts ». Ses coureurs préférés sont d'ailleurs Fabian Cancellara et Romain Feillu, deux véritables combattants. Mais le vélo, c'est également un « sport convivial » : « chaque week-end, je retrouve mes amis dans le peloton », raconte-t-il.

Inscrit en seconde microtechnique, au lycée Latourelle à Sarcelles, il reste tout de même conscient que sa « priorité, ce sont

les études ». « Si les résultats à l'école ne suivent pas, je diminuerais les entraînements », avance-t-il lucidement. Aujourd'hui minime 2ème année, il sera ensuite cadet, puis junior. Il s'agira alors de marquer des points pour, espère-t-il, « monter le plus haut en catégorie », et « pourquoi pas intégrer l'élite », qui est la vitrine du cyclisme professionnel. Deux jours après notre rencontre avec Ronan Blanc, le jeune espoir remportait la course de Sannois. ■

**Texte et photo : Samuel Lehoux**  
**Plus d'infos sur**  
<http://www.csvilletaneuse.fr/>

# Donnez, récupérez, recyclez vos objets !

**Vous voulez vous débarrasser de votre vieille table ? Vous changez de frigo mais il peut encore servir ? Vous avez des vêtements d'enfants et souhaitez en faire profiter quelqu'un ? Vous cherchez une cafetière ? Vous déménagez ? Vous avez besoin de bouchons de bouteilles pour vos créations artistiques ? N'en jetez plus, passez une annonce gratuite sur PEPS pour donner ou récupérer des objets : <http://peps.plainecommune.fr/>**

**P**EPS, la Plateforme d'Echange, de Partage et de Services entre usagers de Plaine Commune se muscle ! En plus des annonces gratuites pour échanger des services ou partager des passions avec des personnes proches de chez vous ou de votre lieu de travail, PEPS propose désormais un nouvel univers consacré au don d'objets. L'objectif de cette recyclerie en ligne est simple : plutôt que se débarrasser des objets qui nous semblent inutiles, les céder aux personnes pouvant leur révéler une seconde vie.

## Comment ça marche ?

Sur ce service, chacun peut, en quelques clics, diffuser une annonce pour donner un

objet ou consulter les offres pour trouver l'objet dont on a besoin.

- Rendez-vous sur le site <http://www.plainecommune.fr/> ou suivez le logo PEPS depuis les sites Internet des 8 villes de l'agglo.

- Si vous êtes nouveau, créez votre portrait en quelques clics (pseudo, quartier, mail...) pour vous identifier sur le service.

- Recherchez et publiez vos annonces :
  - Recherchez des annonces par thème (Don d'objets par exemple) ou par proximité géographique depuis la carte.

- Publiez vos annonces en sélectionnant un thème et en vous laissant guider par les critères proposés. ■

**NE JETEZ PLUS, DONNEZ !**

**COMMENT ÇA MARCHE ?**

1. **Rendez-vous sur le site**
  - [www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr) ou celui d'une des 8 villes de l'agglo et cliquez sur le bouton Peps.
2. **Si vous êtes nouveau...**
  - Créez votre portrait en quelques clics (pseudo, quartier, mail...) pour vous identifier sur le service.
3. **Recherchez et publiez vos annonces**
  - Recherchez des annonces par thème (don d'objets par exemple), ou par proximité géographique depuis la carte.
  - Publiez vos annonces en sélectionnant un thème et en vous laissant guider par les critères proposés.

**VOUS N'AVEZ PAS INTERNET ?**

Connectez-vous depuis :

- la médiathèque de votre quartier parmi les 23 médiathèques du réseau ;
- les espaces publics multimédia de votre ville.

PEPS est un service de mise en relation gratuit mis en place par Plaine Commune et les 8 villes de l'agglomération.

## Crott-i-Prop : le geste pratique

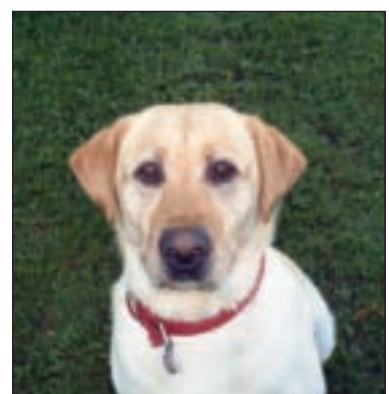
**P**our lutter « contre les déjections canines » dans les rues de la ville, Plaine Commune met gratuitement à la disposition des propriétaires de chiens des sachets pour ramasser les déjections de leur animal de compa-

gnie. Voici les points de distributions de ces petits sachets bien pratiques :

- Hôtel de ville,
- centre socioculturel,
- CICA,
- loge des gardiens de Plaine Commune Habitat, 17 rue Marie-

- Madeleine Lepichon, loge des gardiens, de l'OGIF : 98, et 110, route de Saint Leu, et 132 rue Jean-Baptiste Clément,
- loge des gardiens de France HABITATION, 50, rue Roger Salengro
- Point accueil OPDHLM 93 cité Allende, 8 rue

- Pablo Neruda
- Point accueil OPDHLM 93 Grandcoing-Victor Hugo, 85 rue Maurice Grandcoing
- Délégation de Villetaneuse OPDHLM 93, 65 rue Maurice Grandcoing. ■



## Élus communistes et républicains

Sept cent cinquante milliards d'euros : c'est le montant du fond de stabilisation de l'Euro créé dans la nuit du 9 mai 2010. D'où vient l'argent? A qui ira-t-il? Le dollar est déprécié pour soutenir les exportations US, le Yuan chinois et la Livre britannique aussi. Et l'Europe a des exportations en berne et la plus faible croissance. Partout la monnaie est en partie au service de l'économie et la Commission Européenne veut mettre les économies... au service de l'Euro et des financiers ! Travailleurs, retraités, étudiants, chômeurs, le niveau auquel ils parviendront à rabaisser le monde du travail en Grèce deviendra la nouvelle référence de notre sacrifice. Soyons solidaires ! Ne nous soumettons pas aux fausses évidences, par exemple, la capacité à payer les retraites ne dépend pas en premier du nombre de salariés et de retraités. C'est la richesse produite par chaque salarié et la contribution de tous ceux qui en profitent qui sont principales.

## Élus socialistes et républicains de Villeteuse

### TERRITOIRES ET DÉMOCRATIE LOCALE

Les dernières élections régionales ont constituées un quitus pour la gestion des collectivités locales : les Français ont dit qu'ils appréciaient l'engagement des régions pour la santé, pour préparer l'avenir, pour la formation et la recherche, pour les transports publics, enfin, pour tous ces projets que nos candidats portaient. Défendre la démocratie locale c'est avant tout se mobiliser pour l'avenir de nos territoires et par conséquent de ses habitants. Aujourd'hui, il est urgent de faire avancer le processus de décentralisation arrêté depuis quelques années.

Il s'agit, en effet de chercher un équilibre territorial des pouvoirs entre les différents niveaux de collectivités locales (municipalités, conseils généraux, régions et état) d'une part et d'autre part de créer les conditions de rapprochement entre les pouvoirs qu'ils incarnent (élus et administrations respectives) et les citoyens habitant chaque territoire. Pour cela, il nous faut des collectivités locales renforcées, chacune ayant leur mission, travaillant en coopération et correctement financées. Des collectivités locales dotées de pouvoir et de budget adéquats sont des conditions pour atteindre un développement durable.

## Modem

Texte non parvenu

## Groupe UMP - non-inscrits

Plus de 20 ans ont passé depuis la désindustrialisation de la zone dite du Château. Toutes ces années perdues, ces terrains laissés à l'abandon parce que la société d'économie mixte du Conseil Général de Seine St Denis n'a jamais vraiment rempli sa mission d'aménageur. A l'image de ce Département géré plus pour la survie d'un Parti que pour le mieux vivre de ses habitants. Enfin après toutes ces années de diète l'aménagement de cette zone arrive à terme. Le choix retenu est une commercialisation pour une implantation d'activités destinées au PME-PMI et bureaux. Pour y faire quoi ? Le promoteur prend l'exemple de projets situés à la Courneuve et à Stains. Mais pourquoi faire pareil à Villeteuse. L'arrivée de locaux limités au stockage existe et n'est d'ailleurs pas exclu par la municipalité même a minima. Le risque d'une nouvelle zone économique sans vie nous en avons déjà fait l'expérience. A St Denis les entreprises de cinéma. A Aubervilliers les plateaux de télévisions. Alors nous aussi nous avons une exigence qualitative pour notre ville. L'université PARIS XIII, l'Institut Galilée, ses laboratoires, ses chercheurs reconnus. La matière est là, alors pourquoi ne pas profiter que cette zone d'activités accueille des PME-PMI innovantes et des entreprises dédiées aux nouvelles technologies. Nous avons l'envie que cette idée soit partagée par tous. Les Villeteusiens, l'aménageur mais surtout il faut une volonté des élus qui gèrent notre ville. Les groupes d'oppositions en sont convaincus. faites que la majorité municipale le soit à son tour. Cela ne pourra être que meilleur pour Villeteuse.

# Expression

*des groupes politiques  
du conseil municipal*



Photographies : Saddri Derradji, Julien Jaulin, Erwann Quéré et Willy Vainqueur.



**Un job ou un projet d'été ?** Le forum "jobs d'été" organisé par le PIJ vous propose d'enrichir votre réseau en rencontrant des entreprises et des partenaires qui sont toujours plus nombreux d'année en année.



**Un gala très en « Vogue »** Le gala de danse classique s'est inspiré cette année du thème de "la maison de disques Vogue" et s'est produit au gymnase Jesse Owens, devant 600 Villetaneusiens.



**Se souvenir** La municipalité, les associations d'anciens combattants et la population ont rendu hommage aux victimes du nazisme et de la déportation.



**Nous les artistes !** Le sculpteur Henri Marquet travaille avec les habitants des cités Victor Hugo et Maurice Grandcoing pour imaginer, réaliser ensemble du mobilier-sculpture de plein air pour leur quartier.



**Max-Pol-Fouchet rénovée !** Après plusieurs mois de travaux de réaménagement, c'est une médiathèque Max-Pol Fouchet toute neuve qui a été inaugurée le 10 avril 2010 en présence du maire, Carinne Juste, et de Patrick Brouezec, Président de Plaine Commune.



**8 mai 1945** Cette année encore des jeunes du Club Sportif Villetaneusien (sections foot, natation synchronisée, karaté, cyclisme, basket et boxe thaï) ont porté la flamme du souvenir.



**Les répertoires de Vogue** L'occasion de découvrir les artistes qui ont fait Vogue : Jacques Dutronc, Richard Antony, Françoise Hardy ou Johnny Hallyday. Vogue a aussi été la porte d'entrée des artistes américains : Higgy Pop, les Rolling Stones, les Kinks...



**Du travail à la médaille !** Le maire et des élus municipaux ont remis leur diplôme de médaillés du travail à des salariés Villetaneusiens lors de la cérémonie organisée le mardi 4 mai 2010 à l'Hôtel de ville.

## Les grandes images vues d'ici



D'avril à décembre 2010, participez à une belle aventure artistique. Des ateliers vous sont ouverts : court-métrages, fresques géantes, vidéos, photos, slam... avec les artistes du Kolektif Alambik et la slameuse CatMat. La soirée de lancement a vu les façades des cités Renaudie et de la route de Saint-Leu s'illuminer de grandes fresques colorées. Ensuite, les ateliers ont pu débiter avec la confection par les habitants, petits et grands, de nouvelles «grandes images» qui seront projetées à la rentrée prochaine.

# Madame, acceptez-vous de prendre *monsieur* pour époux ?

**La saison des mariages approche. C'est en effet, aux beaux jours, que nombre de couples décident de se marier. Comme dans toutes les mairies de France, il n'est pas rare de voir l'Hôtel de ville de Villetaneuse égayé par une joyeuse assemblée de parents et amis à l'occasion des cérémonies de mariage civil. Chaque famille y dévoile sa culture, ses coutumes. Tenues somptueuses, voitures de luxe, musiques, orchestre, confettis et cris de joie, le mariage civil est souvent l'occasion d'une fête...**

**L**e mariage est aussi un symbole républicain fort. Quelle que soit l'origine, la culture ou la religion des prétendants, le mariage est scellé devant la République par ses représentants locaux : les élus municipaux. Aucun mariage religieux n'a de valeur légale s'il n'est pas précédé d'un mariage civil laïc porteur des valeurs de « liberté, égalité et fraternité ». Se marier ce n'est pas instantané, en France, on ne peut pas se marier du jour au lendemain comme à Las Vegas... Il faut d'abord constituer un dossier auprès du service état-civil en mairie. Pour connaître l'ensemble des documents à fournir n'hésitez pas à consulter [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr). La loi demande aux mairies de vérifier qu'il ne s'agit pas d'un mariage forcé, d'un mariage de convenance, que l'un des époux n'est pas déjà marié ou mineur... Aussi, il est parfois nécessaire de différer la date de célébration, car le maire ou son adjoint peuvent demander à rencontrer les



couples pour les auditionner. Le jour du mariage venu, l'élu municipal, paré de son écharpe tricolore symbole de la république, pose la traditionnelle question : « Acceptez-vous de prendre pour époux(se), monsieur, madame ? » à chacun des futurs ma-

riés, avant qu'ils n'apposent leur signature sur l'acte de mariage devant les témoins. Car c'est une décision importante de se marier et c'est aussi un acte légal. ■

David Pichevin  
Illustration : DR

## **Pas de mariage avant 18 ans ! Pas de mariage religieux avant le mariage civil !**

**Seul le mariage civil est reconnu par la loi :**

**« L'homme et la femme ne peuvent contracter de mariage avant 18 ans révolus »**

(Loi du 4 avril 2006 - article 144 du code

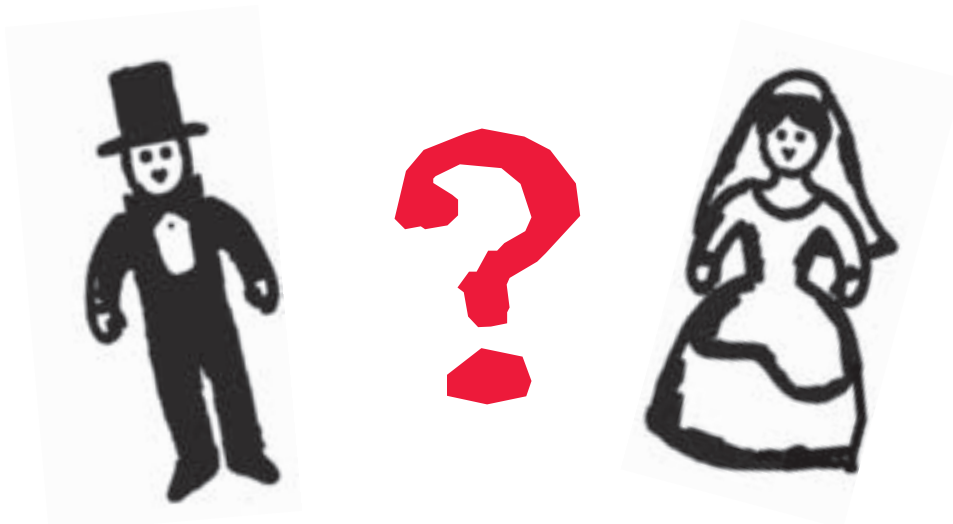
civil)

**« Tout ministre du culte qui procédera, de manière habituelle, aux cérémonies religieuses de mariage sans que ne lui ait été justifié l'acte de mariage**

**préalablement reçu par les officiers de l'état civil**

**sera puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende » (article 433-21 du code pénal)**

# Les autres solutions *d'une vie à deux*



*Renseignez-vous  
en mairie*

**Service Etat civil- Affaires  
générales - Elections**  
1er étage de la mairie  
1, place de l'Hôtel de ville  
93430 Villetaneuse

**Tél : 01 49 40 76 01**  
[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

## Mariage, PACS, concubinage ?

*Vous avez le choix, et aussi des droits...*

**V**ivre en couple, peut vous amener à faire des choix de vie pour partager des projets communs d'avenir. Il existe différentes formules, avec des répercussions légales différentes, à vous de choisir...

• **En cas de mariage** les deux époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours et assistance devant la loi (article 212 du code civil). Ils peuvent établir un contrat de mariage devant un notaire pour obtenir un

régime matrimonial qui ne soit pas prévu par la loi. La constitution du dossier de mariage se fait à l'Etat civil et le mariage civil est

enregistré par la mairie du domicile des futurs époux

• **En cas de PACS**, les deux futurs « pacsés » signent une conven-

tion devant le greffier du tribunal d'instance. Cette convention instaure une obligation d'aide matérielle et d'assistance réciproques.

• **L'union libre** est la formule qui offre le moins d'engagement. Vous formez un couple sans être mariés : l'attestation de vie commune vous permet de déclarer cette communauté de vie afin de bénéficier de certains avantages dont seuls les couples, en union libre ou mariés, peuvent bénéficier. L'attestation de vie commune n'est cependant encadrée par aucun texte et n'a donc pas de valeur juridique.



## Consulter un notaire pour y voir plus clair

Mais connaissez-vous le détail qui découle de ces différents choix en matière d'impôts, de logement, de retraite, de succession, de protection sociale ou en cas de rupture ou de décès ? Consultez un notaire pour y voir plus clair. Des consultations notariales gratuites se déroulent sur rendez-vous un lundi sur deux à l'hôtel de ville.

**Prise de rendez-vous auprès de l'étude de maître Feauveau en téléphonant au 01 49 71 35 15.**



**Ouverture des services municipaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h. Tél. 01 49 40 76 00**

**Les permanences** des services état-civil, le logement, CCAS, culture, enfance, enseignement-restauration le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

**Médiathèques**  
La médiathèque Jean-Renaudie [01 48 21 79 99] est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 12h à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le jeudi.  
La médiathèque Max-Pol-Fouchet [01 48 21 38 39] est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h, le samedi de 14h à 18h.

**Centre nautique**  
le mardi de 12 h à 13h15 et de 17h à 19h le mercredi de 12h à 18h le jeudi de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 19h30 le vendredi de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 21h le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h le dimanche de 8h30 à 13h. Tél. 01 48 22 60 30.

**La Maison de l'Emploi**  
Informations, orientation, aide dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation, accompagnement des bénéficiaires du RSA : du lundi au jeudi de 9 h

à 12 h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

13 et 15 bis place de l'Hôtel-de-Ville.

Tél. : 01 55 83 42 80.

• La Mission intercommunale pour l'insertion des jeunes accueillent les jeunes de 16 à 25 ans, rue Marie-Madeleine Pichondu lundi au vendredi. Rendez-vous au 01 58 34 90 64

## La CAF vous reçoit

L'assistante sociale de la CAF reçoit sur rendez-vous le mercredi matin au centre socioturel, 1, rue Jean Jaurès.

Pour prendre rendez-vous, il faut appeler au 01 48 26 42 97

## Vos élus à votre écoute

• Carinne Juste, maire, reçoit tous les 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 17h à 18h30 sur rendez-vous.

• les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous (contacter le secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17).  
• Patrick Braouezec, député, reçoit le 3<sup>e</sup> mercredi du mois sur rendez-vous (téléphoner au secrétariat des élus, au 01 49 40 76 00).

• Michel Fourcade, Conseiller général du canton de Pierrefitte, reçoit le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 17h à 18h (sur rendez-vous au 01 72 09 33 43 ou au 06 83 22 33 27).

## Permanences en mairie

• Point Infos Energie  
Vous souhaitez comprendre et diminuer vos dépenses d'eau, d'électricité et de chauffage. Tous les mois, des professionnels répondent à vos questions à l'hôtel de



## État civil

### Naissances

■ Gundo Camara ■ Majdoline Bahni ■ Melina Mendes ■ Rania Bentalbi ■ Norine Mouacin ■ Félicien Embomba ■ Léaane Louimina ■ Soan Ould-Mohand ■ Léa Soter ■ Kelly El Anoubi ■ Lacshika Murugendran ■ Aymen Lakhal ■ Basma Chott ■ Emilie Marel ■ Abdourrahman Chiker ■ Alifa Soukouna ■ Aza Artayeva ■ Sarah Ghandri ■ Atish Churitter ■ Lina Es-Sifer ■ Houleye Sock ■ Assia Wagué ■ Grâce-Emmanuelle Gbe ■

### Mariages

■ Karim Oukaci avec Amelle Bentaleb, le 10/03 ■ Jaouad Elmachati avec Hasisa Belarbi, le 27/03 ■

### Décès

■ Mohamed Benhemadi, le 07/03 ■ Mohand Kadi, le 16/03 ■ Laïd Bouzeboudj, le 17/03 ■ Michel Descaves, le 21/03 ■ Gilbert Rouziès, le 22/03 ■

ville. Informations et conseils gratuit sur rendez-vous au 01 49 40 76 02.

• Programme Réussite Educative : le jeudi de 17h à 19h. Informations au 01 49 40 76 00.

• Avocat conseil : le premier mardi du mois, de 18 h à 19 h.

• Conseiller juridique (accès au droit) : tous les jeudis de 15 h 30 à 18 h 30.

• Notaire : chaque deuxième lundi du mois sur rendez-vous pris au 01 49 71 35 15

• Interprètes -écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

## Commissariat et unité de police de proximité

Pour les appels urgents,

composez le 17. Pour les appels administratifs, les plaintes, les signalements, la police de proximité est ouverte du mardi au jeudi, de 12h30 à 17h30, et le vendredi, de 12h à 20h au 19-21, rue Marie-Madeleine-le-Pichon, tél. : 01 49 71 16 30. En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre le commissariat d'Epinais : 01 49 40 17 00.

## Aide aux victimes

Permanence téléphonique gratuite par des avocats pour toute les victimes d'agression, de vol, d'escroquerie, de violence. tél : 01 48 96 20 96  
Permanence également ouverte à la Maison de la justice et du droit d'Epinais le lundi de 13 h à 17 h. Rendez-vous au 01 48 23 22 27. ■

## Santé

### Point d'accueil prévention santé (Paps)

Consultations du Paps sur rendez-vous au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville ou par téléphone, au 01 49 40 76 34.

### > Prélèvements

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.

### > Vaccinations

Une séance de vaccinations par mois gratuite et ouverte à tous. Prendre rendez-vous au 01 49 40 76 34.

### > Planning familial

Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées par le docteur Nathalie Candiolo le lundi de 14h à 17h ■



## URGENCES

### PHARMACIES

30 mai 2010

Pharmacie Cohen  
148 avenue de Stalingrad à Stains

6 juin 2010

Pharmacie Hodonou  
58 avenue Louis Bordès à Stains

13 juin 2010

Pharmacie Hemon  
97 avenue de la République à Epinais-sur-Seine

20 juin 2010

Pharmacie Hamiafo  
6 avenue Léon Blum à Epinais-sur-Seine

27 juin 2010

Pharmacie Hurstel  
152 avenue Jean-Jaurès à Epinais-sur-Seine

4 juillet 2010

Pharmacie Petit  
84 rue Jules Châtenay à Pierrefitte-sur-Seine

11 juillet 2010

Pharmacie Benhamida  
3 place de la nouvelle Gare à Epinais-sur-Seine

14 juillet 2010

Pharmacie Assor  
105 avenue Joffre à Epinais-sur-Seine

18 juillet 2010

Pharmacie Kham Khouep  
14 rue de Paris à Pierrefitte-sur-Seine

## DENTISTES

Les gardes sont assurées les dimanches et jours fériés par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la Seine-Saint-Denis, tél. : 01 42 61 12 00.

## AMBULANCES

● Numéro vert : 0 800 28 05 28.

● Ambulances AA :

85, rue de Paris à Pierrefitte, tél. : 01 48 27 51 05.

● Ambulances de Saint-Denis :

115, avenue Lénine à Saint-Denis, tél. : 01 48 26 22 22.



**Carinne Juste, votre maire, vous reçoit**  
**les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois,**  
**de 16 heures à 17 heures 45,**  
**hors vacances scolaires**

**Renseignements :**  
**secrétariat du maire au 01 49 40 76 17**  
**[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)**

SEBASTIEN CORPENTIER  
 SUPRÉMATIE  
 SAMI, COURTIS DE BOURGEMAN  
 DANIEL BENSALIM  
 AMEYADIM  
 BOUTIN FERR  
 SARINA BHOJPTI  
 BAYONG  
 MAREC  
 SOPHIE MADU  
 MARRAGE  
 HOLCOMB  
 MANGU  
 GABRIEL MOUTON  
 LOUISANT L'OUVERT  
 MALIKHNE KONE  
 KARL LOBANGE  
 DUBO  
 MARILLETTE MBOUCÉ  
 MESTRAN  
 PRINCE BÉ  
 YACINE BELHOUSSÉ

**PLAINE COMMUNE**  
**> terre de création**

PHOTOGRAPHIES DE **STEPHAN GLADIEU**  
 EXPOSITION DU 9 JUIN AU 3 OCTOBRE 2010  
 PARVIS DU STADE DE FRANCE

SECTEUR FRANCE

**Retrouvez**  
**toutes nos infos sur**  
**[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)**

# Fête

samedi  
19 juin 2010

place  
de l'hôtel  
de ville

# de la ville

14h-23h



[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

